

Faites du don de sang l'une de vos bonnes résolutions pour 2018 !

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour subvenir aux besoins des malades.

L'Établissement Français du Sang a besoin de donneurs réguliers ainsi que de nouveaux donneurs pour maintenir un stock optimal sur tout le territoire.

Le Service Prévention-Santé et l'Établissement Français du Sang organisent une collecte de sang sur la Ville :

Mardi 13 février 2018, de 9h30 à 19h, au Salon Richelieu (Mairie Centrale).

Renseignements au service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68

Pour donner son sang, il faut être **majeur et avoir entre 18 et 70 ans**.

Etat de santé du donneur

Pour pouvoir donner, le candidat doit peser au minimum 50 kg. Le don est proscrit en cas de grande fatigue, d'anémie, de diabète insulino-dépendant ou de traitement pour des crises d'épilepsie. Les femmes enceintes ne doivent pas non plus donner et ce, jusqu'à six mois après l'accouchement. Pour les personnes sous protection légale (tutelle ou curatelle), le don est proscrit de façon réglementaire.

Infections en cours

En cas de maladie virale (ex.: grippe, gastro-entérite...), il faut attendre deux semaines après la fin des symptômes pour pouvoir donner son sang. En cas de prise de médicaments (antibiotiques, corticoïdes en comprimés...), il faut respecter un délai de 14 jours après la fin du traitement. S'il s'agit de maladies transmissibles par le sang (syphilis, hépatites virales B et C, VIH), le don est proscrit.

Exposition à des risques d'infection

Après certains actes de la vie quotidienne, il faut respecter un délai déterminé

avant de pouvoir donner son sang :

- 1 jour pour le traitement d'une carie ;
- 7 jours pour un détartrage ;
- 4 mois pour un piercing ou un tatouage ;
- de 7 jours à 4 mois pour une intervention chirurgicale ;
- 4 mois après le retour d'un voyage dans un pays impaludé (entre-temps, le don de plasma est cependant possible).

Des contre-indications d'ordre sexuel

Certaines maladies sexuellement transmissibles (MST), notamment le VIH, se transmettent également par le sang. Si l'EFS pratique un dépistage systématique (VIH, hépatite B, hépatite C...) sur tous les dons de sang, il existe cependant une période de plusieurs jours suivant l'infection où les anticorps dirigés contre le virus ne sont pas détectables. Pendant cette période, appelée « silencieuse » ou encore « fenêtre sérologique », la personne infectée est porteuse du virus et peut donc le transmettre alors même que les tests de dépistage sont négatifs. Ainsi, afin d'éviter tout risque de transmission chez les receveurs, l'EFS prend des mesures d'ajournement au don de sang, temporaire ou permanent, dans certaines situations d'exposition au risque.

- Lorsque vous avez un nouveau partenaire sexuel, vous devez attendre 4 mois après votre dernier rapport pour donner votre sang, même si vous avez utilisé un préservatif.
- Si vous êtes un homme et que vous avez ou avez eu des relations sexuelles avec un autre homme, la contre-indication permanente devient temporaire à partir du 1er juin 2016. A cette date, le don de sang est possible, sous certaines conditions :

1. Pour le don de plasma par aphérèse et sécurisé par quarantaine

Ce don est désormais possible aux mêmes conditions pour tous les candidats, sans distinction de l'orientation sexuelle :

- un seul partenaire sexuel dans les 4 mois précédents et sans que celui-ci ait de comportement à risque connu : don possible
- plus d'un partenaire dans les 4 derniers mois : ajournement de 4 mois suivant la fin de cette situation

La réglementation permet qu'un premier don puisse être un don de plasma. L'appréciation de la qualité du réseau veineux du donneur est le seul argument ayant justifié jusqu'à présent la recommandation de commencer un parcours de donneur par un don de sang total.

2. Les autres types de don

Les autres types de don sont désormais possibles en l'absence de relation sexuelle entre hommes dans les 12 derniers mois (abrogation de la contre-indication définitive en cas d'antécédent de relation sexuelle entre hommes quelle que soit son ancienneté).

Source : <http://www.dondusang.net>